

Édito

Offrir un futur à chaque patient

Soigner les personnes atteintes d'un cancer requiert d'innover et de transformer l'approche scientifique, médicale et technologique de la cancérologie. C'est l'objectif de « Gustave Roussy Horizon 2030 », notre nouveau projet d'établissement à horizon 2030, axé sur l'ultra-personnalisation des soins afin d'offrir aux patients des parcours sur mesure, de l'avant à l'après-cancer.

Dès à présent, nous travaillons à prévenir et dépister les cancers selon les risques individuels et à rendre le diagnostic plus rapide et précoce. Nous élaborons des traitements innovants, cherchons à anticiper les rechutes ainsi que les toxicités des médicaments pour améliorer la qualité de vie des patients pendant et après les traitements. Guérir le cancer au 21^e siècle est un défi que nous relevons grâce à l'engagement de toutes nos équipes et au soutien indéfectible de nos donateurs et testateurs.

Pour accompagner ce plan ambitieux, qui changera la vie de tous les patients, les legs, donations et assurances-vie demeurent une aide indispensable. C'est ensemble que nous avançons, et je vous remercie chaleureusement de votre fidélité à nos côtés.



**Professeur
Fabrice Barlesi**
Directeur Général
de Gustave Roussy

DOSSIER

GUSTAVE ROUSSY HORIZON 2030 : LE NOUVEAU PLAN STRATÉGIQUE DE L'INSTITUT

Guérir le cancer au 21^e siècle : c'est l'objectif du projet d'établissement lancé il y a tout juste un an par Gustave Roussy. Prévention personnalisée, centre de diagnostic rapide, traitements sur mesure, recherche prédictive : médecins, soignants et chercheurs s'engagent pleinement aux côtés des patients.



Contre le cancer, d'immenses progrès ont été accomplis ces deux dernières décennies. Mais, aujourd'hui encore, la moitié des personnes diagnostiquées d'un cancer meurent dans les 10 années qui suivent la découverte de leur maladie. Pour défier ce pronostic, Gustave Roussy, 1^{er} centre européen de lutte contre le cancer et 3^e centre mondial, a élaboré son nouveau Plan Stratégique Institutionnel qui guidera ses missions

de prévention, de recherche, de soins et d'enseignement jusqu'à l'horizon 2030. Avec plus de 100 ans de recherche, et de soins en cancérologie, Gustave Roussy franchit une nouvelle étape : œuvrer à l'ultra-personnalisation de la prise en charge, depuis la prévention, le diagnostic, les traitements jusqu'à l'après cancer. Une stratégie pour transformer radicalement les parcours de soin et augmenter les chances de guérison de chaque malade.

Soigner chaque patient de façon personnalisée

Étape cruciale, le diagnostic est en pleine révolution et, fort de programmes pionniers de diagnostic en un jour (pour les cancers du sein et de la thyroïde), Gustave Roussy travaille à la création d'un centre de diagnostic rapide unique au monde, ouvert à tous les individus avec une suspicion de cancer. D'ores et déjà appliqué au cancer du poumon et bientôt à celui du côlon, ce centre innovant facilitera le

1-2



Dossier

Plan Stratégique Institutionnel, organiser l'avenir des soins à l'horizon 2030

3



Transmettre, côté pratique

Le legs universel avec charge, de vrais avantages fiscaux

4



Témoignage

Régis témoigne de son engagement

parcours du patient, réduira son temps d'attente et lui offrira un plan thérapeutique et une prise en charge précoce. Face à cette maladie complexe qu'est le cancer, les recherches ont aussi montré combien il est essentiel de caractériser la maladie de chaque patient, pour développer une médecine de précision efficace. En misant sur l'intelligence artificielle, la technologie et la collaboration interdisciplinaire, Gustave Roussy s'engage vers une recherche à impact rapide, pour le plus grand bénéfice de tous.

Un hôpital 3.0

Parce que des malades bien accompagnés guérissent plus vite et mieux, Gustave Roussy déploie dès à présent l'hôpital 3.0, cœur d'une relation réinventée entre soignants et patients. Cet écosystème offrira un accueil sur mesure à chacun. La nouvelle organisation, plus digitalisée, permettra aussi aux soignants de retrouver du sens à leur métier et de se recentrer sur des tâches mobilisant leur humanité en leur dégageant plus de temps de qualité auprès des patients. Grâce à un nouvel ambulatoire, des unités de soins repensées et des unités d'hospitalisation supplémentaires, Gustave Roussy s'adaptera à chaque malade, pour qu'il y soit soigné plus facilement et davantage impliqué dans son parcours de soins.

10 programmes phares, de l'avant à l'après-cancer
Ambitieux et innovants, dix



premiers programmes médico-scientifiques initient cette évolution profonde. Dans le domaine de la prévention, la Clinique du risque « Interception » développe à grande échelle une technologie capable de détecter les cancers au stade précoce.

Le projet « Clinicobiome » met au point un test pour prédire l'efficacité des traitements, basé sur l'analyse du microbiote de chaque patient. Des programmes spécifiques se penchent aussi sur la création de nouveaux médicaments pédiatriques, sur de nouvelles approches locales pour traiter les métastases et sur l'action des nouvelles combinaisons de traitements tels que les anticorps conjugués.

La médecine prédictive à partir de la modélisation du cancer est également au centre de la

stratégie de recherche de Gustave Roussy, en utilisant l'intelligence artificielle pour créer des avatars numériques de la tumeur de chaque patient et être ainsi en capacité de modéliser la biologie de leur cancer. Cette médecine 3.0 vise à déterminer des scores de risque de rechute ou de résistance aux traitements pour proposer, dès le diagnostic, des traitements personnalisés pour chaque patient.

Enfin, le programme de recherche « Interval », consacré à la qualité de vie après un cancer, a pour objectif la création d'une structure de soins dédiée à la prise en charge des séquelles du cancer et au diagnostic de risque des complications via un suivi médical individualisé et digitalisé. ■

LA RECHERCHE : UNE PRIORITÉ POUR GUSTAVE ROUSSY

110 M€

de budget alloué à la recherche

Recherche fondamentale

10 unités de recherche

(7 unités Inserm et 3 unités CNRS)

**36 équipes dont 30 labellisées
par l'Hcéres**

(Haut Conseil de l'évaluation
de la recherche et de l'enseignement
supérieur)

**1 000 personnels
à la recherche**

Plateformes technologiques

**11 plateformes regroupées
dans une unité mixte de service**

(Inserm/CNRS/UPSA)



Pr Fabrice André, Directeur de la recherche de Gustave Roussy

“ UNE RECHERCHE AU SERVICE DES PATIENTS ”

La recherche scientifique est un axe majeur de notre plan stratégique. Multidisciplinaire, collaborative, elle s'oriente sur l'anticipation pour éviter la maladie et mieux la contrôler. Elle œuvre aussi à la découverte et la mise au point de solutions thérapeutiques qui bénéficient aux patients. Des programmes étendards intégrant de grandes études cliniques, des équipements de pointe permettant un profilage d'échantillons et une analyse des données de haute volée visent à obtenir des résultats thérapeutiques concrets et rapides. Offrir un cadre de travail aux chercheurs en leur apportant l'infrastructure nécessaire à leurs travaux et attirer et accompagner les jeunes talents vers des programmes de recherche de grande ampleur en leur allouant les financements nécessaires est aussi au cœur de notre implication.

Notre objectif est ainsi d'accélérer l'impact de la recherche en cancérologie pour les patients, afin qu'ils profitent des dernières avancées, innovations et progrès le plus rapidement possible. ”

LE LEGS UNIVERSEL AVEC CHARGE : SOUTENIR LES SIENS TOUT EN AIDANT LA RECHERCHE EN CANCÉROLOGIE

Gustave Roussy et sa Fondation sont habilités à recevoir des legs avec charge. Cette pratique les rend légataires universels et permet de soutenir la recherche contre le cancer, tout en supprimant les frais de succession pour vos autres légataires.



Le legs universel avec charge permet d'optimiser la fiscalité d'une succession par la désignation d'un organisme habilité à recevoir des legs en tant que légataire universel. Il peut être consenti en faveur d'un Institut comme Gustave Roussy qui aura alors pour charge de délivrer, à une ou plusieurs personnes légataires définies, des legs que vous avez déterminés.

Quels avantages ?

- Pour vos légataires particuliers : le montant du legs que vous avez défini leur sera remis intégralement s'il est bien précisé que votre legs est « net de frais et de droits ». Ils sont alors exonérés des droits de succession : c'est l'Institut qui s'en acquittera pour leur compte. Cela peut se révéler particulièrement judicieux si vos légataires n'ont pas la trésorerie suffisante ou lorsqu'il s'agit de neveux, filleuls, cousins ou amis, pour lesquels les droits de succession sont lourds et peuvent atteindre jusqu'à 60% du montant du legs attribué. Vos légataires particuliers profitent ainsi

pleinement de la part que vous souhaitez leur laisser.

- Pour l'organisme légataire universel : s'il a la charge de régler les légataires et de s'acquitter pour leur compte du montant de leurs droits de succession, il ne supportera pour sa part aucun droit de mutation. Les droits de succession sont calculés uniquement sur ce qui est effectivement transmis à vos légataires particuliers désignés.

Des bonnes pratiques à connaître

- Le legs avec charge ne peut pas être utilisé pour éviter de payer des droits de succession. Ainsi, il sera difficile de transmettre l'intégralité de votre patrimoine à un tiers non héritier par ce biais, sinon l'opération risque d'être requalifiée (et votre proche devra finalement s'acquitter des frais et droits de succession). Le but d'un legs à un organisme habilité n'est pas de permettre à une personne de recevoir davantage que ce qu'elle aurait eu sans cette action philanthropique !

- Pour éviter tout risque de requalification fiscale pour abus de droit si le montage apparaît comme principalement fiscal aux yeux du Trésor Public, il est prudent de limiter le legs dévolu au tiers à un montant correspondant à la part qu'il aurait normalement perçue après paiement des droits, en venant directement à la succession, sans l'intervention d'une structure philanthropique.

- Par ailleurs, le legs risque de s'avérer déficitaire pour l'Institut si le testateur avantage trop le tiers visé, sans prendre en compte le montant des droits à acquitter. En effet, le cumul des fonds à reverser et le paiement des droits de mutation peuvent rapidement excéder la somme restant à la structure philanthropique, l'obligeant à renoncer.

COMMENT EFFECTUER UN LEGS UNIVERSEL AVEC CHARGE ?

1



Déterminer à l'avance votre patrimoine

et ce que vous pouvez transmettre auprès d'un notaire.

Vous pouvez calculer le montant des droits de succession sur le site www.service-public.fr/simulateur/calcul/droits-succession

2



Contactez l'organisme

que vous souhaitez désigner légataire universel, pour vérifier son habilitation à recevoir des legs et voir ensemble la faisabilité du projet.

3



Rédiger un testament olographe ou authentique,

celui-ci étant obligatoire pour le legs à charge.

Il est vivement recommandé de prendre conseil auprès d'un notaire qui pourra vérifier que vos volontés pourront bien être appliquées et de le faire enregistrer au Fichier Central des Dispositions de Dernières Volontés.

VOTRE CONTACT DÉDIÉ À GUSTAVE ROUSSY

Mathilde Héroult,

Responsable du développement des libéralités se tient à votre disposition pour un échange en toute confidentialité

☎ 01 42 11 57 86 ou 07 64 63 05 92

@ mathilde.herault@gustaveroussy.fr

IL TÉMOIGNE DE SON ENGAGEMENT



“ J'espère que mon legs avec charge permettra qu'un jour le cancer puisse se vivre comme une maladie chronique.

Fils de mineur, j'ai commencé à travailler aux mines à 15 ans puis j'ai fait toute ma carrière dans la gendarmerie. Je me suis marié en 1969, mais avec mon épouse nous n'avons pas pu avoir d'enfant. En 2000, mon épouse a été prise en charge pour un cancer de l'ovaire. Après un traitement par chirurgie, elle a été adressée à Gustave Roussy pour bénéficier d'une chimiothérapie intrapéritonéale puis de traitements innovants jusqu'à son décès en 2016 à l'âge de 68 ans. Les équipes de l'Institut ont été extraor-

dinaires, toujours à l'écoute et rassurantes. J'ai donc fait ce que nous nous étions promis puisque je n'ai que des nièces pour héritières : un legs universel avec charge. Ce dispositif me permet de gratifier mes nièces, tout en soutenant financièrement Gustave Roussy qui acquittera pour le compte de celles-ci le montant des droits de succession portant sur leurs legs. Je repense à ma femme qui s'est battue avec force et courage et j'espère que mon legs permettra qu'un jour le cancer puisse se vivre comme une maladie chronique. ”

Régis, testateur



À NOS CHERS TESTATEURS

Par leur legs, ils ont fait progresser la recherche contre le cancer. Leurs noms resteront à jamais gravés dans nos cœurs et liés à des découvertes capitales.

Madame Bernadette BEL - Monsieur Guy BENASSATI - Madame Lydie BENATTAR - Madame Josette BISSINGER - Monsieur André BOURGEOIS - Madame Paulette BOWIE - Madame Angèle CHEVALIER - Madame Sophie COCARD - Monsieur Roger COLOMBET - Madame Monique DREYFUS - Madame Agnès DROUET - Madame Nicole DURAND - Monsieur René DUPUY - Monsieur Maurice FRAEYE - Monsieur Samir GHANIME - Madame Jacqueline HALLARD - Madame Geneviève HARTMANN - Madame Anne-Marie HERVÉ - Monsieur Raymond LAVANDIER - Madame Catherine LE BARILLIER - Violette LECLERC - Jean LEIDVANGER - Madame Odette MARLOT - Monsieur Léo MENOZZI - Madame Monique MERCIER - Madame Marcelle MERLIN - Madame Jocelyne MONTANDON - Monsieur Patrick NAYLIES - Madame Eva ORBAN - Madame Blanche RENARD - Monsieur Laurent RENARD-BUFFENOIR - Madame Monique RICHARD - Monsieur Christian RIFF - Madame Françoise SAINT DENIS - Madame Françoise SCELLIER - Madame Yolande SIGAUD - Madame Jocelyne TOUFFAIT - Monsieur Aboubakar TRAORE



VOTRE CONTACT DÉDIÉ

Mathilde Hérauld

Responsable du développement des libéralités et de la relation testateurs

☎ 01 42 11 57 86 ou 07 64 63 05 92

@ mathilde.herault@gustaveroussy.fr

GRÂCE AUX DONNS ET LEGS

Soutien au programme de recherche sur le cancer de l'ovaire

Développer un test afin d'identifier rapidement les patientes présentant un déficit de réparation de l'ADN, pour les orienter dès le diagnostic vers une thérapie ciblée.



1,1 M€

Innovations en cancérologie pédiatrique

Lancement d'essais cliniques précoces et déploiement des recherches génétiques et immunologiques en pédiatrie.



3,3 M€

Soutien au programme de recherche en immunologie

Comprendre l'effet de l'immunothérapie sur le système immunitaire et améliorer les traitements.



1,2 M€

En 2022, 9,7 millions d'euros de legs et assurances-vie ont été versés à Gustave Roussy. Une générosité qui représente 25 % des ressources privées de l'Institut et constitue un formidable atout pour accélérer la recherche.



Gustave Roussy et sa Fondation sont labellisés « Don en Confiance » depuis 2009.

Le Don en Confiance est un organisme de contrôle des associations et fondations faisant appel à la générosité du public.

Directeur de la publication : Fabrice Barlesi - Comité éditorial : Direction de la philanthropie et de la communication - Crédits photos : Gustave Roussy - Réalisation : Isoskele - Mars 2023.



114 RUE ÉDOUARD VAILLANT
94800 VILLEJUIF
WWW.GUSTAVEROUSSY.FR

GUSTAVE ROUSSY
CANCER CAMPUS
GRAND PARIS